

contrant les pressions protectionnistes et en fournissant un cadre qui permettra d'éliminer ou de réduire les barrières tarifaires et non tarifaires. Aussi le Canada fera-t-il tout son possible pour que les participants à la nouvelle série de négociations soient nombreux.

Pays en développement

Le Canada a exprimé un appui sans réserve au texte de la déclaration finale du sommet :

« Nous nous félicitons du dialogue constructif avec les pays en développement, au sein des institutions internationales existantes, en vue de promouvoir le développement économique de ces pays et, par conséquent, leur stabilité sociale et politique. Nous soulignons le rôle essentiel de l'amélioration de la coopération entre le Fonds monétaire international et le groupe de la Banque mondiale dans le soutien qu'ils apportent aux politiques que doivent nécessairement mener les pays débiteurs pour renforcer la confiance des créanciers et investisseurs nationaux et étrangers, pour mobiliser l'épargne interne et pour assurer une utilisation efficace des ressources et un développement à long terme sain. Nous sommes d'accord pour faire en sorte que ces institutions soient dotées des ressources et instruments nécessaires et nous sommes disposés à discuter d'une augmentation des ressources de la Banque mondiale qui peut se révéler nécessaire dans les années à venir ».

Au cours des deux dernières années, d'importants progrès ont été réalisés en ce qui concerne la diminution de l'endettement des pays en développement. Cette amélioration est largement attribuable à la reprise économique observée dans les pays industriels et à l'ajustement économique des pays débiteurs. Il y a eu diminution correspondante des risques posés à la stabilité financière internationale. Mais certains pays continuent d'éprouver de sérieuses difficultés à rembourser leur dette et il est, par conséquent, important de poursuivre cette même stratégie dans les prochains mois.

Selon le Canada, il faut à tout prix s'efforcer de rétablir les flux normaux de crédits de financement du développement économique et de faciliter les mouvements commerciaux.

Ainsi, le Canada a proposé qu'un fonds (« troisième guichet »), financé à même les profits de la Banque mondiale, soit mis à la disposition des pays qui éprouvent des difficultés financières en raison de la chute des prix de leurs matières premières, pour les aider à diversifier leur économie. Il a soutenu qu'un tel fonds pourrait aider certains pays à mi-chemin entre la pauvreté et le développement et qui, n'étant pas parmi les plus pauvres, ne bénéficient pas d'aide directe ou de prêts sans intérêt.

Ce « troisième guichet » — qui ne s'appliquerait pas aux pays fortement endettés comme le Brésil ou l'Argentine où les revenus par habitant sont plus élevés — permettrait de fournir du crédit aux nations qui apporteront les adaptations structurelles nécessaires à leurs économies, tout en créant un climat plus favorable à leur accès à des sources de financement privé.

La crise de l'Afrique sub-saharienne

En ce qui concerne la crise en Afrique sub-saharienne, le Canada estime que la priorité absolue doit être de sauver des vies. Cherchant à soulager la famine, le gouvernement canadien a encouragé la collaboration du secteur privé. (Des particuliers et des groupes ont fait don de plus de 35 millions de dollars; le gouvernement a fourni, de son côté, 65 millions de dollars à un fonds spécial des secours en Afrique, 150 millions de dollars en aide alimentaire et 18 millions en secours humanitaires). Aussi approuve-t-il sans réserve le rôle efficace joué par les Nations unies en Afrique et est-il en parfait accord avec la déclaration des Sept louant la création du Fonds spécial pour l'Afrique sub-saharienne par la Banque mondiale et annonçant leur volonté d'intensifier leur coopération avec les pays d'Afrique.

Au cours du sommet, le Canada a appuyé la proposition française d'un plan d'action pour combattre la famine et la désertification en Afrique-sub-saharienne. Un groupe d'experts examinera comment mettre en œuvre les propositions visant à améliorer la production; l'entreposage et la distribution des produits alimentaires, la prédiction de la sécheresse, et la lutte contre la désertification.

Le Canada considère que les solutions durables ne peuvent être que dans le développement à long terme. L'un des pays qui ont contribué le plus au développement en Afrique, il aura dépensé, au cours de la présente année financière, plus de 850 millions de dollars au total, et il a par ailleurs annoncé sa décision de consacrer 100 millions de dollars à l'appui de l'approche à long terme de la Banque mondiale en ce qui concerne la lutte contre la famine.

Technologie, croissance, et emploi

Créé au Sommet de Versailles, en 1982, le Groupe de travail sur la technologie, la croissance et l'emploi s'est vu confier la tâche de déterminer la contribution de la recherche et de la technologie à la croissance économique et à l'emploi, et de définir et mettre en œuvre des propositions de collaboration internationale dans d'importants secteurs comme la biotechnologie, les matières et matériaux de pointe et la télé-détection. En outre, au Sommet de Londres,

ce groupe a été prié de faire l'inventaire des recherches relatives aux causes et effets de la pollution de l'air, de l'eau et du sol, ainsi des moyens de limiter cette pollution.

Le groupe de travail a donc présenté au Sommet de Bonn, un rapport dans lequel il fait le bilan des résultats de la réalisation, de dix-huit projets et met en évidence les nombreux avantages d'une action entreprise à l'échelle internationale. Le Canada pilote l'un de ces travaux (aquaculture) et en copilote un autre avec la France (apprentissage assisté par ordinateur). Il participe aussi à la réalisation de dix autres projets. À l'instar du groupe de travail, il appuie le thème fondamental de l'importance, pour la croissance économique, de la collaboration internationale dans le domaine des sciences et de la technologie. Il y voit le seul moyen, pour lui, d'acquérir des connaissances dans des domaines où il n'a pas les ressources voulues.

Environnement

Quoique les sommets n'aient pas pour rôle d'examiner les aspects techniques ou scientifiques de problèmes environnementaux précis, ils peuvent aboutir à un accord sur les principes généraux qui devraient présider au traitement de certains de ces problèmes dans les pays membres et dans d'autres organisations compétentes.

Le Canada considère de la plus haute importance que soient introduites des considérations environnementales dans le processus de prise de décision économique. Comme son économie est basée sur les ressources, il est plus vulnérable que la plupart des autres pays aux incidences économiques de la dégradation du milieu.

Coopération spatiale

Le président Reagan a abordé la question de la participation internationale au programme américain de station spatiale habitée. En se félicitant des « réponses positives des gouvernements des États membres de l'Agence spatiale européenne (ASE), du Canada et du Japon à l'invitation du président des États-Unis de coopérer au progrès d'une station spatiale habitée... » les membres du sommet ont fait savoir que : « Des discussions sur la coopération intergouvernementale en matière de développement et d'utilisation des stations spatiales habitées de façon permanente commencent incessamment. »

À leur rencontre de mars à Québec, le premier ministre Mulroney avait informé le président Reagan que le Canada accepterait l'invitation américaine de participer à l'étape de définition du programme de station orbitale (Phase B). Le prochain sommet économique doit avoir lieu l'an prochain, au Japon.